

# **Digitales Brandenburg**

hosted by **Universitätsbibliothek Potsdam**

## **Apologie Povr Cevx De La Religion. Svr Les Sviets D'Auersion que plusieurs pensent auoir contre leurs personnes & leur creance**

**Amyraut, Mayse**

**Saumur, 1647**

Section. VI.

**urn:nbn:de:kobv:517-vlib-5565**



## SECTION. VI.

*Que ceux de la Religion ne sont point dignes d'auersion, ni pour ne deferer pas à l'autorité de l'Euesque de Rome comme il le veut, ni pour s'estre separés de la communion de l'Eglise Romaine.*

**L**A cause de cette auersion qu'une grande partie des peuples, & quelques vns de ceux qui sont en autorité, & quasi generalement tous les Ecclesiastiques ont contre nous, peut bien estre en ce que nous ne croyons pas toutes les choses qui sont receuës en la religion de Rome. Mais ie suis tres-assuré que quant

au Siege Romain, la haine implacable qu'il nous porte, & les persecutions qu'il suscite contre nous par tout ou il le peut, ont pour principal & peut estre pour vniue motif, que nous ne voulons pas reconnoistre sa puissance. Car il voudroit qu'il luy en eust coûté le Purgatoire, & la Transsubstantiation, & le Sacrifice de la Messe encor, & tout ce que le commun tient de plus sacré & de plus inuiolable en sa religion, & que toute l'Europe fust bien reünie deffous son autorité, tellement que le parti Catholique & le Reformé luy prestassent leurs forces conjointement pour s'assujettir l'Afrique & l'Asie. Apres cela il voudroit disposer des parties les plus éloignées de l'Orient & de l'Occident, & de fait il a entrepris en ces derniers temps de donner le

droit de conquister les vnes & les autres Indes. Et ie ne parlerois pas si hardiment de ce genie de domination, qui depuis Romulus iusqu'à maintenant a tousiours esté inseparablement attaché au Capitole, si les Cours Souueraines de cét Estat ne l'auoient expressément remarqué, & si elles ne s'estoient opposées à ses entreprises par la generosité de leurs Arrests encore depuis peu d'années. Or si l'ambition de ce Siege le porte à nous hair à cette occasion, tant s'en faut que ceux qui ne sont pas menés de mesmes interésts, doiuent imiter sa passion, que toutes sortes de gens nous deuroient aimer de ce que nous combattons sa puissance. En effet, il en affecte de deux sortes. L'une temporelle, dessus les Estats politiques: & l'autre spirituelle, sur

les consciences des Chrestiens. Quant à ce qui est de celle-cy, il faut que ie repete icy ce que i'ay déjà dit ailleurs, que mon intention n'est pas d'entrer dedans la Controuerse. Je diray seulement qu'on ne doit pas trouuer étrange si nous ne luy voulons pas deferer toute l'autorité qu'il s'attribue en cét égard, puis que plusieurs de sa communion la trouuent exorbitante. Pour exemple, si on l'en croyoit, il auroit pareil pouuoir de pardonner les pechés que nostre Seigneur Iesus, non pas comme ministre de sa grace & de sa paix, qui dit, *Si vous croyés & si vous vous repentés, vos pechés vous sont pardonnés*, ce qui est la voix de l'Euangile; mais comme Prince Souuerain en l'Eglise de Dieu, à qui il appartient de retenir &

300 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
de remettre les pechés avec plé-  
nitude de puissance. Or qu'elle  
apparence y a-t'il de souffrir  
cette presumption en vn hom-  
me mortel, que chacun sçait estre  
pecheur comme nous, & qui quel-  
ques fois surpasse les autres pecheurs  
en atrocité de crimes ? S'il ne met  
pas en auant cette plenitude de  
puissance ordinairement si cruë-  
ment, que de ne faire dépêdre la re-  
mission des pechés d'aucune con-  
dition ; quoy que chacun sçait que,  
*Sic volo, sic iubeo*, est la plus ordi-  
naire loy de son empire, les condi-  
tions sous lesquelles il la promet ne  
monstrent pas moins sa presom-  
ption, que s'il le faisoit d'vne au-  
torité absolument souueraine Car  
il ne dit pas, *si vous croyés, & si  
vous vous repentés, vos pechés vous  
seront pardonnés*, en quoy il se mon-  
streroit

streroit Seruiteur de Iesus Christ ;  
mais , si vous dites tant de fois vne  
telle oraison , si vous venerés les reli-  
ques d'un tel Saint , si vous visités tel-  
le ou telle Eglise. A ce qu'il paroif-  
se que c'est luy qui a le droit &  
l'autorité de faire des loix , à l'ob-  
seruation desquelles il attache & la  
promesse de la remuneration , & la  
menace de la punition , comme  
bon luy semble. Il est vray qu'il  
ne dit pas ouuertement qu'il abro-  
ge la loy de Christ. Mais tant y a  
que puis qu'il en ordonne de nou-  
uelles auxquelles nostre Seigneur  
n'a iamais pensé , & qu'il promet à  
ceux qui les obserueront la mesme  
remuneration que celle que Iesus  
Christ fait esperer à ceux qui gar-  
deront les siennes , il s'attribuë en  
l'Eglise vne puissance aussi absoluë  
que celle de Iesus Christ. Or de qui

est-ce que cela ne choque point l'entendement, qu'un simple homme, & mortel, & pecheur, s'en vueille tant faire accroire? Il passe mesmes en quelque façon au delà de nôtre Seigneur en la distribution de ses recompenses. Car ou bien nostre Seigneur a promis vne mesme remuneration vniuersellement à tous les croyans, ou s'il y a mis quelque inegalité, tant y a qu'il en a remis la reuelation au dernier iour, & qu'il n'a point designé les personnes particulieres à qui vne plus grande mesure de gloire est assignée. Au lieu que l'Euesque de Rome pretend auoir le droit de distribuer les couronnes de la haut, en faisant les vns *Saincts*, & se contentant de faire les autres *Bien-heureux*, & leur assigne leur culte religieux proportionné à l'e-

minence de ces degrés, ainsi qu'il plaist à sa *Saincteté* & à sa *Beatitude* Pontificale. Qui nous accusera d'incrédulité ou d'opiniastreté si nous ne pouuons croire que ceux là dispensent la gloire & la felicité de là haut, de qui leurs propres historiens disent qu'ils n'y ont point de part; & que Baronius & Genebrard ne traittent point autrement que comme des Apostats & des monstres? Il ne se contente pas de faire plus que nostre Seigneur n'a fait en cela, il défait ce que nostre Seigneur a fait & constitué en autres choses. Je vous prie à quoy faire les Dispenses qu'il distribuë ainsi qu'il luy plaist, sinon à monstrier qu'il a le droit, ou de permettre ce que Iesus Christ a defendu, ou de defendre ce que Iesus Christ auoit laissé libre? Car si ce dont il dispen-

se a esté defendu de Dieu, il entreprend sur l'autorité de ses loix. Si ce dōt il dispēse auoit esté laissē en nostre liberté, la defense qu'il en auoit faite luy mesme, & dont il nous veut dispenser, est vn attentat à la liberté que Dieu auoit laissē à nos consciences. Or quelle ombre de verisimilitude y peut-il auoir en cela, que le Sauueur nous ait laissē ses loix pour regle de nostre conduite quand il est montē au Ciel, & qu'il ait donnē aux hommes mortels la puissance de les enfreindre? Mais infraction des loix de Dieu, qu'il y ait en ces Dispenses, ou non, tant y a que nous ne pouuons digerer, & nul ne le doit trouuer mauuais, que l'Euesque de Rome donne des loix à nos consciences. Si quand il en établit quelques vnes, il disoit; le n'auan-

*Apol. pour ceux de la Relig.* 305  
ce rien de mon chef, & ne veux  
point dominer sur les heritages du Sei-  
gneur, ainsi que Sainct Pierre  
l'ordonne; Je mets seulement en  
auant ce que nostre Seigneur nous  
a laissé en sa Parole: Nous orrions  
en cela la voix d'un seruiteur, qui  
fait profession de ne vouloir rien  
faire valoir sinon la volonté de  
son Maistre. Ainsi ce seroit à nous  
à chercher en cette parole si ce  
qu'il diroit y seroit fondé, pour  
disposer nos consciences à res-  
peter comme il faut l'autorité de  
ce grand Dieu, à qui seul, en ce  
qui est de la religion, elles doiuent  
obeissance. Mais ou bien il ne nous  
parle du tout point de la Parole  
de Dieu en ses loix, ou il veut  
que s'il y en fait mention, nous  
nous en rapportions entierement  
à son interpretation: de sorte qu'il

306 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
vaudroit autant qu'il les nous don-  
nast absolument de son chef, que  
de nous y alleguer la Parole de  
Dieu, & neantmoins ne vouloir  
pas que nous les examinions, pour  
voir si elles y sont conformes. Or  
quoy? Que peut auoir l'Euesque  
de Rome qui donne telle auto-  
rité à ses constitutions, que nous y  
soumettions nos ames? Est-il Dieu  
pour regner dedans nos esprits,  
comme les Rois de la terre regnent  
dessus nos corps? Ou de quelles  
preuues peut-il soutenir vne si hau-  
te pretention, que Dieu luy ait  
resigné son autorité, pour auoir  
vn empire absolu dessus les ames  
des hommes? Enfin, i'atteste nos  
plus passionnés aduersaires, s'il est  
raisonnable de nous condamner  
pour ne souffrir pas qu'il empiete la  
dominatio absoluë dessus nos con-

*Apol. pour ceux de la Relig.* 307  
sciences. Si nous demandons à l'E-  
uesque de Rome les tiltres sur les-  
quels il fonde sa vocation, & cette  
puissance illimitée qu'il pretend sur  
l'Eglise de Dieu, il nous produit  
quelques textes de l'Ecriture: Com-  
me, *Tu es Pierre, & Pai mes brebis, &*  
*semblables.* Si nous voulons dire  
quelque chose sur l'intelligence de  
ces mots, il nous dit qu'il les faut  
entendre, non selõ nostre sens, mais  
selon son interpretation. Si nous  
voulons reuoquer en doute l'auto-  
rité de son interpretation, il nous dit  
que tant s'en faut que nous deuions  
en demander quelque autre preuue  
que le témoignage qu'il luy red, que  
la Parole de Dieu mesme ni ne peut,  
nne doit auoir aucune autorité en-  
uers nous, sinõ celle qu'il luy donne  
par son témoignage. Que sans cela  
on n'en feroit pas plus de cas que

308 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
des fables d'Esopé ou de l'Alcoran  
de Mahomet , & qu'en fin apres  
toutes questions , toutes interro-  
gations , toutes ratiocinations , il  
faut croire ce qu'il a dit, pour ce qu'il  
l'a dit, & ne croire pas à Dieu mes-  
me qui parle dans le Vieil & dans le  
Nouveau Testament, sinon autant  
qu'il plaira au souverain Pontife de  
Rome. Qui se persuadera qu'un hō-  
me soit plus croyable que Dieu, ou  
que les Constitutions du siege Ro-  
main, portent plus de marques de  
diuinité, que les écrits des Prophe-  
tes & des Apostres ? On tient en la  
communion Romaine que l'Eglise  
ne peut errer: mais quand il faut ex-  
pliquer en qui reside cette grace de  
l'infalibilité , les opinions se par-  
tagent. Les vns disent qu'elle reside  
au Concile, qu'ils eleuent au dessus  
du Pape à cette occasion: les autres

soûtiennent qu'elle reside au Pape, qu'à cette raison ils mettent au dessus du Concile. La Sorbonne a esté autrefois de ce premier sentiment, & a esté suiuite par ce qu'il y auoit de plus sain & de plus sçauant en cette communion. Les Iesuites qui sont venus depuis ont pris determinément l'autre parti, & ont tiré beaucoup de gens apres eux, & peut estre quelques-vns de la Sorbonne mesme. Ceux-cy accusent les autres de rebellion contre le chef de l'Eglise de Iesus Christ: ceux-là accusent le Pape de presumption, & d'entreprendre dessus les droits de l'Eglise. Et pource que le Pape n'ose hasarder la decision de cette question, & qu'à son aduis il est beaucoup plus expedient de gagner pied à pied dans les esprits par les écrits de ses Docteurs, & par l'en-

310 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
tremise de ses emissaires, que de  
s'exposer au iugement d'un Con-  
cile, qui selon l'apparence se por-  
teroit à la defense de ses propres  
droits, il souffre en sa communion  
ceux qui ne luy accordent pas cet-  
te puissance souueraine. Pourquoi  
donc nous haïroit-on pour ce que  
nous la luy refusons, & que nous  
nous opposons encore plus vigou-  
reusement qu'aucun à sa tyrannie?  
Quant à ce qui est de la puissance  
temporelle qu'il pretend auoir des-  
sus les Rois, les esprits n'y sont pas  
moins partagés, & la qualité de  
ceux qui y ont interest rend la dis-  
pute plus éclattante. Car il est que-  
stion de la souueraineté des Poten-  
tats, que le Pape & ses adherans  
pretendent estre soumise à sa do-  
mination, au lieu que les Princes &  
leurs bons sujets la maintiennent

*Apol. pour ceux de la Relig.* 311  
estre absolument independante. Et icy encor veritablement nous meritons la bien-veillance des gens de bien, & qui sont affectionnés comme il faut à leurs Princes & à leur Patrie. Car bien que ceux qui fauorisent les desseins du Pape en cét égard, disent de cette puissance tēporelle qu'il affecte sur les Estats, qu'elle ne luy conuient qu'indirectement seulement, pour ce qu'elle ne luy a esté donnée sinon pour seruir à la manutention de l'autre, & pour la faire valoir, si est-ce que directement ou indirectement, il assujettit tant qu'il peut les Couronnes à sa Tiare. Les Parlemens à la verité s'opposent ouuertement à cét attentat; la Sorbonne par ses decrets, les a secondés ou l'occasion l'a requis; &, ce qui vaut mieux que ni les Arrests, ni les Decrets, nos

312 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
Rois, ou la necessité l'a voulu, n'ont  
iamais manqué d'y dégainer leur  
espée. Mais on nous permettra  
pourtant de dire, que la façon dont  
nous nous sommes pris à en arre-  
ster les progrès, est de toutes la plus  
efficace, si on nous vouloit enten-  
dre. Tandis qu'on permet à l'Eues-  
que de Rome de se preualoir de cet-  
te puissance spirituelle & directe  
qu'il vsurpe effectiuement, quoy  
que le droit ne luy en ait point en-  
core esté octroyé par les Conciles,  
& tandis qu'on souffre qu'il en é-  
pande la creance par tout, & mes-  
mes dans les Conseils des Rois, il  
raisonne toûjours assés probable-  
ment qu'elle luy auroit esté donnée  
inutilement, si l'autre pour la sou-  
tenir ne venoit en consequence. Et  
s'il est vray qu'il soit le Vicaire de  
nostre Seigneur enuers les Chre-

nt  
ur  
ra  
nt  
e-  
us  
l-  
f-  
-  
e  
y  
-  
-  
t

ftiens, pour leur donner des loix  
selon lesquelles ils se reglent en ce  
qui est de la pieté & de la vertu, il  
semble qu'il ait quelque apparence  
de raison de vouloir estre son Lieu-  
tenant, en ce qui est de l'usage de  
la puissance temporelle. Car si nous  
considerons nostre Seigneur com-  
me Mediateur seulement, l'auto-  
rité que son Pere luy a donnée des-  
sus toutes choses à ces deux relatiōs,  
qu'entant qu'elle s'étend dessus les  
consciencs des hommes, pour les  
former aux vertus qui sont neces-  
saires au salut, elle luy appartient  
directement, pour ce que sa char-  
ge de Mediateur regarde directe-  
ment le salut & la redemption de  
l'ame. Mais entant qu'elle s'étend  
sur les choses de la vie presente, &  
dessus l'autorité des Rois, elle ne  
luy a esté donnée sinon, pour le dire

ainsi, aucunement indirectement ; afin de gouverner tellement toutes choses icy bas, que rien ne puisse empescher le salut de son Eglise, pour laquelle seule il est Mediateur actuellement. Comme donc elle luy a esté donnée à cet effet, & comme sa charge de Mediateur n'a peu s'en passer, celui qui s'attribuë l'honneur d'estre son Lieutenant en vne partie de son autorité, n'est pas sans quelque couleur de raison enuers ceux qui la luy veulent accorder, de pretendre encor la communication de l'autre. Et il sçait si bien ménager cette probabilité de son raisonnement, & a tant de gens à sa deuotion pour gouverner les esprits de la plus part de la Chrestienté, qu'elle passe pour demonstration enuers vne infinité de personnes. Ainsi les Parlemens, par l'affe-

ction qu'ils portent à l'autorité des Rois, & par le iuste interest de la leur propre, conseruent les bons sentimens, & les autorisent tant qu'ils peuuent. La Sorbonne, ou par zele à la royauté, ou par l'amour de sa propre liberté, ou par quelque autre telle consideration, ne s'est point iusques icy absolument laissée corrompre. En fin, la puissance & la generosité de nos Rois a toûjours vaillamment soutenu les droits de leur Estat, & la splendeur de leur Couronne. Mais cela n'empesche pas qu'il n'y ait dedans tous les ordres, quantité d'esprits infectés de cette pernicieuse opinion, que les Papes sont au dessus des Rois, & que leur autorité est dependante de la sienne. De façon que s'il arriuoit quelques fâcheux temps, comme nos peres en ont

316 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
veu, ou les bons sentimens ne fus-  
sent pas armés de toute la puissan-  
ce qu'ils ont maintenant, il ne faut  
pas douter que les mauuais n'en  
prissent l'occasion pour éclorre.  
Quant à nous, nous auons porté la  
hache à la racine de cette ambition,  
en ostant à l'Euesque de Rome la  
puissance spirituelle qu'il pretend,  
& auons par ce moyen rendu nos  
ames impenetrables à toutes sortes  
d'opinions, qui seroient pour y  
choquer tant soit peu la fidelité que  
nous deuons à nos Princes. Car ne  
reconnoissans au monde, hors no-  
stre Seigneur Iesus, homme quel-  
conque au dessus d'eux, on se peut  
bien asseurer que nostre obeissan-  
ce & nostre fidelité demeure ab-  
soluément inuiolable. Tellement  
qu'é cette partie en laquelle on nous  
accuse de n'estre pas assés bons  
Chre-

Chrestiens, nostre doctrine nous oblige à estre parfaitement bons François; au lieu qu'autant qu'on s'éloigne de nostre sentiment en cela, autant donne t'on sans y penser, d'ouverture & d'avantage à l'ambition étrangere. Mais certes c'est à grand tort qu'on nous accuse de n'estre pas bons Chrestiens en cet égard. C'est le zele que nous auons à la gloire de Iesus Christ, qui nous rend irreconciliables avec l'Euesque de Rome, & cela pour trois raisons principales. La premiere est, que de ce siege là, cōme d'une source feconde à merueille, sont venuës en l'Eglise toutes ces doctrines que nous ne pouuons croire, & que nous estimons ne s'accorder nullement avec la religion de Iesus Christ. Ou si ce ne sont les Euesques de Rome qui

les ayent inuentées, ils les ont receuës avec tant d'auidité, ils les ont prouignées avec tant de soin, ils les ont defenduës avec tant de chaleur, ils les ont tellement appuyées de leur autorité, & ont excité tant de persecutions contre ceux qui ont voulu y resister, que sans leur faire tort on leur en peut bien attribuer l'origine. Ayans donc en l'ame vne persuasion si profonde, que ces dogmes ont gasté la pureté de l'Euangile de Christ, comment pourroit-on trouuer mauuais que nous ayons cette implacable animosité contre celuy que nous en croyons estre la cause? La seconde est, que comme nous l'auons veu cy-dessus, il s'attribuë quantité de choses, qui n'appartiennent sinon à nostre seul Redempteur, & dont la communication

à qui que ce soit, ou ruine, ou au moins ébranche trop notablement la Souueraine autorité que son Pere luy a donnée. Car il veut regner dedans les consciences des Chrestiens, quoy que ce soit l'empire de la seule Diuinité, ou l'homme mortel ne doit rien attenter, & où il ne scauroit atteindre. Il ordonne comme i'ay dit, de toutes choses à sa fantaisie, & denonce éternelle damnation à ceux qui n'obeiront pas; il pardonne comme il luy plaist, & veut qu'on soit aussi assuré de son pardon, que si on l'auoir receu de la bouche de Dieu mesme. Il determine de ce qu'il faut croire, & commande qu'on y adjouste foy comme aux oracles diuins. Il dispense de ce qu'il veut, & mesmes des commandemens de Dieu, & pretend que sa dis-

320 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
penſe met à couuert des menaces du  
Souuerain Iuge du monde. En vn  
mot, ſi Ieſus Chriſt eſtoit deſcen-  
du du ciel, il ne requerroit pas de  
nous vne plus entiere ni plus abſo-  
luë obeiffance à ſes ordonnances.  
Or nous ne croirions pas eſtre bons  
Chreſtiens ſi nous conſentions à cet  
attentat, & penſerions trahir indi-  
gnement la gloire de noſtre bon  
Maître. La troiſième finalement eſt,  
que par quelque rencontre que ce  
ſoit, il eſt arriué qu'une infinité de  
choſes que nous voyons auoir eſté  
predites d'un certain ennemy iuré  
de Chriſt, ſe rapportent merueil-  
leuſement à ce qui paroift en l'E-  
ueſque & en la Cour de Rome. Et  
pour ce qu'il eſt dit que cét enne-  
my doit eſtre maniféſté aux der-  
niers temps, & que deſormais a-  
pres ſeize ou dix-ſept cens ans tous

les temps doiuent estre estimés faire partie de ces derniers , toutes choses de cette nature nous sont suspectes. Car nous ne nions pas qu'il n'y ait quelques fois de la fallace dans les apparences, & qu'il y a beaucoup de choses qui ont quelque ressemblance de ce qu'elles ne sont pas, & d'autres qui sont ce dont elles ne portent pas les marques bien euidentes. Nous sçauons mesmes que lors qu'il est question de l'interpretation des Propheties , on est sujet à s'y tromper auant qu'elles soyent éclaircies par les euenemens, & qu'encore apres les euenemens, on ne rencontre pas touûjours à les parfaitement ajuster ensemble. Mais tant y a que la deffiance estant la mere de seureté, & les Chrestiens s'estans bien passés de Pape au commencement, nous aimons mieux

nous en passer, & nous abstenir de toute communion avec qui que ce soit, qui ait quelque air de cet aduersaire. En quoy l'on peut penser que nous ne sommes menés d'autre consideration sinon du zele de nostre Seigneur, & du desir de nostre salut, qui nous deuroient sans doute excuser, quand il y auroit, ce que nous ne croyons pas, quelque chose d'un peu scrupuleux en nostre conduite.

Je penserois auoir satisfait aux plaintes les plus importantes qu'on fasse ordinairement contre nous à l'égard de ce que nous ne croyons pas, sinon qu'on nous accuse encor de n'auoir pas assez deféré à l'autorité de l'Eglise, & de ne reconnoistre pas assez les bienfaits que nous en auons receus. Car quoy qu'il en soit, on dit que c'est elle qui nous

à enfantés à Dieu par le Baptesme, & qui nous a donné la connoissance de Iesus Christ. C'est à elle a qui Dieu auoit donné l'autorité de nous gouverner comme a nostre mere, & à qui il auoit remis le soin de nostre education. Et neantmoins nous nous sommes separés d'elle comme d'auec vne étrangere, & luy faisons tout ouuertement la guerre, comme si c'estoit vn ennemi. Au lieu de supporter doucement ses defauts, en cas qu'elle en eust, & de respecter plûtoft ses rides, que de luy insulter pource que l'aage de tant de siecles a gasté quelque chose de sa premiere beauté, nous l'auons diffamée de tous costés, & luy auons fait les reproches les plus scandaleux, & donné les titres les plus iniurieux du monde.

Estans sortis de ses entrailles ne deuions nous pas garder quelque reuerence à son nom, & conseruer autant que nous pourrions sa bonne reputation deuant les hommes? Ce sont les accusations qu'on nous fait, & l'un des principaux sujets pour lesquels ceux qui sont demeurés dans la cõmunion dont nous sommes sortis, ont de l'aersion contre nos personnes. Certainement s'il estoit permis de distinguer entre nous & nos peres, en ce qui est de la religion que par la grace de Dieu nous tenons, la pluspart de ces accusations ne nous toucheroient aucunement. Car pour ce que par l'Eglise on entend seulement la Romaine, nous pourrions incontinent respondre, que quant à nous elle ne nous a point engendrés à Iesus Christ, &

que ce n'est point d'elle que nous auons receu le signe du Saint Baptesme, ni nostre education en l'esperance du salut. Nous tenons toutes ces choses de la communion Reformée dans laquelle nous sommes nés, & n'en auons l'obligation à aucune autre. Nos ayeuls sont bien sortis de la communion de Rome à la verité, pource qu'ils y estoient auparauant : mais pour nous, qui n'y auons iamais esté, on ne nous peut accuser de l'auoir abandonnée. Quand donc l'action de nos peres auroit esté tachée de quelque manque de respect, & de quelque defaut de gratitude enuers cette Eglise là, il ne seroit pas raisonnable d'en faire tomber le blafme sur nous, ni que s'ils ont mangé l'aigret, nous en ayons les dens agacées. Quant à nous, pour ce que

326 *Apol pour ceux de la Relig.*  
c'est l'Eglise Reformée qui nous a  
engendrés à Dieu, & qu'elle nous  
nourrit en la connoissance de Iesus  
Christ beaucoup plus purement  
que ne sçauroit faire la Romaine,  
si nous nous separions d'elle pour  
entrer en la communion de l'autre,  
veu que nous n'en auons point de  
sujet, & que nous ne voyons rien  
en elle qui nous offense, ne meri-  
terions nous pas qu'elle fist contre  
nous en beaucoup plus fort termes,  
les plaintes que la Romaine fait  
contre l'action de nos ayeuls? Ce  
qu'on dit qu'ils ont eu tort de se se-  
parer de l'Eglise en laquelle ils e-  
stoient nés, & à laquelle ils auoient  
tant d'obligations, ne iustificiet'il pas  
clairement la resolution que nous  
gardons de demeurer en celle ou  
nous sommes? Car autrement nous  
ferions tout de mesme que si estant

arriué de la dispute entre nostre mere & nostre bisayeule, nous abandonnions la maison de celle qui nous a prochainement donné nostre estre, quoy qu'elle ait vn merueilleux soin de nous, & qu'elle nous éleue à toute sorte de vertu & de pudeur, pour nous attacher à celle que nous ne reconnoissons pour origine de nostre estre sinon de loin, & à qui la foiblesse de l'âge ne permet pas de remedier aux desordres que la pluspart des siens commettent chés elle. Mais, bien: souffrons qu'on nous impute la faute de nos peres, s'il y en a, & voyons si leur action est telle qu'elle merite ce nom, & qu'elle ait deü attirer la mauuaise volonté du reste des Chrestiens dessus eux & dessus nous. Il est certain que c'est de l'Eglise Romaine qu'ils ont receu le

Baptême, & qu'ils ont succé le premier laiçt de la connoissance du Sauueur. Et tandis qu'ils ont esté comme des enfans en intelligence, & qu'ils ne se sont point apperceus de la façon de laquelle on les nourrissoit, ils ont vescu dans vn merueilleux respect à toutes ses ordonnances; à peu pres comme les petits enfans aiment leurs nourrices, pour ce qu'elles les portent au col, qu'elles les iouënt & les ébatent, & qu'elles leur donnent la mammelle, sans discerner quand ils tettent si c'est de bon ou de mauuais laiçt. Depuis qu'ils sont deuenus grands, & que Dieu a illuminé leur raison, ils ont reconnu que ce qu'ils auoient succé de la mammelle de leur mere & de leurs nourrices, estoit corrompu, & que les alimens qu'on leur presentoit continuellement,

estoyent quasi tous si gastés, qu'avec fort peu de nourriture qu'ils y trouvoient, ils en tiroient quantité de suc qui auoit des qualités extrêmement veneneuses. On leur enseignoit bien qu'il y auoit vn Dieu, & vn mediateur entre Dieu & les hommes: mais on enuironnoit cela d'une telle foule de Saints & de Saintes, qu'on leur proposoit pour objet de leurs adorations, que leur deuotion s'arrestoit d'ordinaire toute sur eux, & ne paruenoit pas iusques au vray Dieu & au vray Mediateur, sur lesquels seuls elle doit tendre. On leur disoit bien que le Seigneur Iesus a souffert la mort en la croix pour eux; mais on ne faisoit autre insistence sur cette doctrine sinon de leur monstrier vn Crucifix; du reste, les satisfactions des Saints, les souffrances

330 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
des Martyrs, le tresor des Indul-  
gences, les peines du Purgatoire, la  
propitiation de la Messe, les merites  
des œuures, & les autres aides de  
cette nature, que les hommes a-  
uoient trouués contre le sentiment  
du peché, leur estoient tellement  
inculqués, que la satisfaction de  
Christ demeuroit étouffée là des-  
sous, & ne déployoit quasi aucune  
efficace en la conscience. On leur  
disoit bien que Iesus Christ est là  
haut au Ciel: mais on leur repetoit  
si souuent qu'il estoit aussi dans  
l'hostie, on le mettoit en cét estat  
si assiduellement deuant leurs yeux,  
on y attachoit leurs esprits de telle  
façon, on leur en recommandoit  
si diligemment & la veneration &  
l'vsage, qu'au lieu d'éleuer leurs  
ames en haut pour chercher le Sau-  
ueur à la dextre du Pere en vn e-

stat glorieux, tous les mouuemens de leur pieté s'épandoient dessus les accidens d'un petit morceau de pain, sous lesquels on leur disoit qu'il estoit enueloppé icy bas en terre. On les aduertissoit quelques fois qu'il y a vn certain liure qu'on nomme la Parole de Dieu: mais ils n'en tiroient non plus d'instruction ni de consolation que s'il eust esté aux Indes. Les exemplaires en estoient rares à merueille, comme maintenant encor en Italie & en Espagne c'est vn liure quasi entierement inconnu. Ceux qui leur en pouuoient tomber entre les mains estoient en langue ou ils n'entendoient du tout rien; ou s'ils y entendoient quelque chose, il ne leur estoit pas permis d'y lire. Au lieu de cela tout estoit rempli de Legendes de Saints, de constitutions Pa-

332 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
pales, de recits de faux miracles &  
de vaines visions, & de liures de  
deuotion également remplis d'at-  
traits à la superstition, & d'inutiles  
impertinences. On leur faisoit bien  
à la verité quelques fois quelques  
sermons; mais on n'y entendoit  
resonner autre chose sinon, ou la  
cōmemoration de la vie des Saints,  
ou des exhortations au seruice de  
la Vierge, ou la recommandation  
des pardons émanés du Siege Ro-  
main, ou le debit des merites de  
surerogation, ou des contes ex-  
trauagans & fabuleux, sans aucune  
solide instruction en la doctrine  
de l'Euangile. On les exhortoit à  
estre pieux & deuotieux: mais cet-  
te deuotion consistoit à frequenter  
souuent les Eglises, pour y mar-  
monner quelques prieres ausquel-  
les ils n'entendoient quasi rien, à  
assister

& de t-les en es it la s, le n - c - e a - y  
assister aux processions sans sçavoir à quel dessein, à chanter quelques litanies aux Saints de Paradis, à faire des offrandes aux autels, & à faire force fondations de Messes pour eux & pour les ames de leurs peres. En fin, les chapelets, les agnus Dei, les grains benits, les aspergés d'eau consacrée, les petits morceaux de bois de la croix enchassés precieusement, quelques éclats de vieux ossemens de morts, quelques lambeaux de leurs habillemens, quelque petit ais demy pourry resté de leurs bieres, quelques chandelles offertes à vne image, quelques agenouillemens deuant vn crucifix, & quelque pelerinage au sepulcre d'vn martyr, estoit cela en quoy consistoit alors le principal de la pieté en laquelle on exerçoit nos ancestres. C'estoient

là les alimens dont on les nourris-  
soit, au lieu de la bonne doctrine  
de la Parole de Dieu, qui seule peut  
donner & vne salutaire instruction,  
& vne solide consolation, & de  
bons motifs à la vraye sanctifica-  
tion, & de bons & fermes fonde-  
mens à l'esperance. Et ie ne crains  
pas qu'on m'accuse d'en vouloir  
faire accroire quand ie parle ainsi.  
Car ceux de l'Eglise Romaine mes-  
me, qui ont quelque connoissance  
de ce qui se faisoit il y a deux cens  
ans en la Chrestienté, & qui veu-  
lent parler avec ingenuité, aduoüēt  
franchement que sans la predica-  
tion de Luther & de ses compa-  
gnons, le nom de Iesus Christ s'en  
alloit quasi entierement éteint dans  
la memoire des hommes. Quand  
donc Dieu a fait cette grace à nos  
peres de reconnoistre la mauuaise

disposition que ces alimés auoient donnée à leurs esprits, & les mauuaises habitudes qu'ils en auoient contractées, ils ont creu estre obligés par toutes sortes de deuoirs & enuers autruy & enuers eux mesmes, d'aduertir leur mere de ce mal, & de la prier d'y donner ordre. Ce qu'ils ont fait tant afin de corriger leur propre temperament, en se seruant desormais de viandes plus salubres, que pour empescher que leurs freres, qu'elle enfantoit iournellement, ne fussent à l'aduenir aussi mal nourris & aussi mal élevés qu'eux. Et nul ne peut douter que la charité fraternelle, que les Chrestiens se doiuent porter les vns aux autres, ne les y obligeast étroittement, comme les affections naturelles obligent ceux qui sont les plus auancés en aage en-

336 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
tre les enfans d'une maison, de  
pouvoir entant qu'en eux est que  
les plus petits soient nourris com-  
me ils doiuent estre. Or le moyen  
d'y donner ordre estoit que la me-  
re mesme changeast la premiere le  
regime de sa vie, afin de faire de  
bon suc pour le donner à ses en-  
fans: qu'elle eust soin de la con-  
duite des nourrices auxquelles elle  
les commettoit, afin qu'elles ne  
gastassent pas leur propre sang par  
leurs débauches; ce qu'elles ne  
pouuoient faire sans vitier les par-  
ties nobles de ceux qu'elles allait-  
toient: & en fin, qu'elle changeast  
tout le gouuernement de sa mai-  
son, afin que ceux qui auoient  
le soin de faire les prouisions, ou  
n'y apportassent que de bons &  
salutaires alimens, ou ne les ga-  
stassent point eux mesmes de leurs

empoisonnemens. Pour cela il fa-  
loit que Rome se reformast la pre-  
miere, puis qu'elle se vante d'estre  
la mere de tous les Chrestiens. Il  
faloit qu'elle pourueust en toutes  
les parties de la Chrestienté, à ce  
que les Euesques & les Prestres,  
ausquels elle pretend auoir le droit  
de donner ses enfans à nourrir, ne  
leur enseignassent que les doctri-  
nes de l'Euangile, & qu'ils les dé-  
tournassent de tout ce qui peut en-  
dommager la pureté de la pieté.  
Bref il falloit qu'elle s'employast  
à ce que les Vniuersités, les Aca-  
demies, & les Colleges, qui sont  
comme des lieux publics, dont  
on apporte les doctrines en l'E-  
glise, fussent repurgés de toutes  
erreurs, afin que ceux qui en vien-  
droient n'instillassent rien dans  
l'esprit du peuple, qui ne fust con-

forme à la verité, & propre pour engendrer la pieté, la consolation, & l'esperance. Cet aduis donc que nos ayeuls ont donné à l'Eglise Romaine, meritoit il blasme, ou loüange, & dequoy deuoit il estre reconnu, de haine, ou d'amour? Et maintenant encor que nous persiftons à luy departir ces bons aduertissemens, qui ne procedent sinon du zele de la gloire de Dieu, & de la charité que nous auons pour le salut de nos prochains, y a-t'il sujet de crier contre nous comme contre des enfans desobeissans & rebelles à leur mere? Pour ce qui est de l'autorité que nostre pere celeste luy auoit donnée, nous reconnoissons certes que nos ayeuls ont esté obligés d'en faire consideration. Mais aussi prions nous tout le monde

de reconnoistre que cette autorité là n'est ni infinie, ni illimitée, ni si absolument souveraine, qu'elle les ait deu empescher de pourvoir à ce qu'ils ont creu estre de leur deuoir enuers Dieu, & de l'esperance de leur salut. Car il n'y a autorité de mere si respectable en la terre, qui oblige les enfans à se laisser empoisonner, quoy qu'il n'y aille sinon de la vie presente seulement. Que peut-ce donc estre lors qu'il y va d'une felicité eternelle? Et si on dit que les enfans doiuent auoir assés bonne opinion de leur mere, pour ne croire pas qu'elle soit ni si méchante qu'elle voulust, ni si imprudente que sans y penser elle permist qu'on leur donnast du poison, à la verité tels soupçons ne doiuent pas venir legerement en la pensée.

Mais quand on se sent desia le corps affecté, & que toutes les fonctions en sont alterées; quand apres auoir attentiuement considéré les qualités des alimens que l'on prend, on les a reconnus pernicioeux, & qu'on a toutes sortes de preuues certaines & indubitables que le mal est venu de là, alors il n'y a personne qui ne doie pouruoir à sa seureté, & n'y a respect de mere qui tienne. Nos peres donc ayant reconnu à toutes les operations de leurs ames, que la doctrine qu'on leur enseignoit estoit toute imbuë de venin, que leur peché enuers Dieu en estoit gastée d'idolatrie & de superstition, que leur charité enuers le prochain en estoit toute languissante, que la paix de leurs esprits estoit continuellement troublée,

*Apol. pour ceux de la Relig.* 341  
& leurs consciences pleines d'in-  
quietude & d'ardeur, que l'espe-  
rance de la bien - heureuse im-  
mortalité estoit étouffée par des  
doutes & des craintes irremediables,  
& que generalement toute l'econo-  
mie de leurs esprit estoit en desor-  
dre, que pouuoient ils faire sinon  
rechercher la cause de leur mal, &  
apres l'auoir connu courir prom-  
ptement au remede? Et puis que  
la reuerence que leur Pere Celeste  
leur auoit enjoint de porter à l'E-  
glise, n'auoit pour but sinon leur  
salut, estoit-il raisonnable qu'ils  
la gardassent encor quand elle y  
deuenoit pernicieuse? Adjoûtés à  
cela qu'en vne telle occurrence, a-  
pres qu'un bon enfant auroit fait  
sa plainte à sa mere, il se trouueroit  
merueilleusement surpris si au lieu  
de luy donner quelque satisfaction,

il n'en remportoit que ces respon-  
ses. Je ne sçauois vous tromper,  
& ne sçauois estre trompée moy  
mesme. Je ne puis faillir en vostre  
conduitte, & suis impeccable en la  
mienne, & vous deués vous laisser  
mener à mon autorité aueuglémēt.  
Ce n'est pas à vous à iuger de la  
qualité des alimens dont on vous  
nourrit; c'est à moy que vostre pe-  
re a laissée en son absence dispenfa-  
trice des biens de sa maison, admi-  
nistratrice de ses affaires, tutrice &  
curatrice de ses enfans, avec vne  
autorité independante & souuerai-  
ne. Je vous prie cette procedure ne  
feroit-elle pas indigne d'une bonne  
mere, & n'augmenteroit-elle pas  
les soupçons que ses enfans auroient  
déjà de son gouvernement? Je diray  
encor quelque chose dauantage. Si  
pour faire semblant de donner quel-

que satisfaction à ses enfans, & de leur oster ces fascheux scrupules de l'esprit, elle faisoit vne assemblée de Medecins pour examiner ces alimens, & qu'elle n'y appellast sinon ceux qui leur sont suspects, & de l'ignorance ou de la perfidie de qui ils se plaignent, & qu'en cette congregation on ne vist rien sinon des menées & des artifices pour prononcer à quelque prix que ce fust en faueur de son autorité, & pour affermir sa domination, cela sans doute augmenteroit encor leur mécontentement, & leur mettroit de plus mauuaises pensées en l'ame. Or c'est ce que l'Eglise Romaine a fait à nos peres. Car au lieu d'écouter leurs plaintes, & de leur y donner quelque iuste satisfaction, elle a répondu *qu'elle ne pouuoit errer, que Dieu l'auoit établie la dis-*

344 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
pensatrice de ses secrets, qu'elle auoit  
dans l'ecrain de sa poitrine tous les my-  
steres du Royaume des Cieux, qu'elle  
estoit la depositaire de la Tradition,  
qu'à elle appartenoit la decision des Con-  
trouerses pour y prononcer infaillible-  
ment, qu'elle seule pouuoit interpreter la  
Parole de Dieu sans peril de s'y trom-  
per, que l'Ecriture n'est que la lettre  
de creance, & l'Eglise l'ambassadeur à  
qui les dogmes diuins auoient esté com-  
mis pour les reueler; que cette lettre  
de creance mesme n'auoit de credit &  
d'autorité sinon autant que l'Eglise luy  
en donnoit, & qu'elle l'autorisoit enuers  
nous par son témoignage. Puis quand  
à la sollicitation des Rois & des Em-  
pereurs elle s'est disposée à conuo-  
quer vn Concile pour vider les  
differens suruenus entre elle & nous,  
elle n'a pas voulu permettre qu'au-  
cun s'y trouuast, sinon ceux qu'elle

ſçauoit eſtre nos ennemis, & a ſi biē ſçeu ménager toutes leurs intrigues, que de Romē on enuoyoit à Trente la deciſion toute nette de ce qui ſ'y diſputoit ; iuſques là que meſmes les Ambaſſadeurs de nos Rois n'ont peu ſ'empēcher d'en témoigner ou leur mépris ou leur indignation par des ſarcafmes. Car c'eſt à cette occaſion que Monsieur de Lanſac diſoit, au rapport de Monsieur de Thou, & du Pere Paul, *Qu'on y apportoit de Rome le Sainct Eſprit dans vne valife.* Et la belle hiſtoire que ce dernier, l'vn des plus grands hommes de ces derniers temps, & de communion Romaine pourtant, a miſe en lumiere touchant ce Concile, eſt vne preuue tres-euidente & tres-autentique, que Rome n'y a viſé à autre choſe qu'à l'établiſſement de ſa grandeur. Au nom de

Dieu, quelle opinion nos peres pouuoient ils auoir de cette conduite? Et que peuuent des enfans, qui sont en cette extremite, penser ou soupçonner de leur mere? Sur tout il est souuerainement à considerer, que quand avec de si violentes presomptions d'empoisonnement, il y a encore des indices tres-preignans que la mere fausse la foy à son mary, & qu'elle se laisse cageoler & posseder à des gens qui la corrompent, il est certes naturel aux enfans de pouruoir par toutes voyes raisonnables à la conseruation de leur vie, mais il est de leur deuoir inuiolable d'empescher autant qu'il leur est possible, le des-honneur de leur pere, & le dif-fame de sa maison. Partant puis que ceux qui nous ont deuancés en nostre profession ont eu cette cre-

ance, & si profondement emprainte, & si parfaitement bien fondée, qu'en l'Eglise Romaine non seulement ils couroient risque inevitable de leur salut, mais qu'elle se laissoit aller à des services religieux enuers les creatures, qui sont dans la religion la mesme chose que l'adultere est au mariage, il n'y a personne si déraisonnable qui ne les exempte de blasme s'ils ont tasché de remedier à l'vn & à l'autre de ces maux. Pour ce qui regarde la separation d'auec elle, c'est bien certes vne chose qui semble aucunement scandaleuse, de voir des enfans abandonner la demeure de leur mere, pour ce qu'ils blasment sa façon de viure, & qu'ils disent hautement qu'ils ne s'y trouuent pas en seureté. Mais quoy? Pour demeurer dans les mesmes compa-

548 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
raisons dont nous nous sommes  
seruis, ie fais toute personne rai-  
sonnable iuge de cette action. Nos  
ayeuls estoient dans la maison de  
leur mere à table avec elle & avec  
ses autres enfans. Ils se sont aper-  
ceus qu'on ne leur seruoit sinon des  
viandes dangereuses, & ont aduerti  
& leur mere & leurs freres de s'en  
abstenir, de peur de quelque fu-  
neste accident. Au lieu de faire pro-  
fit de cét aduertissement on les a  
premierement estimés des insensés.  
Puis quád eux mesmes les premiers,  
afin d'en donner l'exemple, ont  
voulu s'en abstenir, & la mere, & les  
autres, apres diuerses paroles outra-  
geuses & iniurieuses, leur ont ietté  
les flambeaux & les assiettes à la te-  
ste avec quelque espece de fureur.  
Ils se sont retirés doucement, &  
pour ne mourir pas de faim, ils ont  
dressé

*Apol. pour ceux de la Relig.* 349  
dressé vne table à part dans la  
mesme chambre de leur mere, ou  
au moins dans la court de sa mai-  
son. Car au commencement nos  
peres prescherent en diuers lieux  
dans les nefes des mesmes Eglises  
ou le seruice de la religion Ro-  
maine se faisoit. Aux lieux où on  
ne leur permettoit pas de se seruir  
des mesmes Temples à des heures  
differentes, ils preschoyent dans  
les carrefours ou deffous les Hal-  
les des villes, & partout ailleurs où  
on leur en donnoit la commodi-  
té. Là on ne les a pas encore vou-  
lu souffrir, & leur mere a premie-  
rement fait des proclamations vio-  
lentes, qu'elle ne lestiendroit pas  
pour ses enfans, & qu'elle leur de-  
fendoit l'étrée de sa maison, s'ils ne  
se laissoyent nourrir, & s'ils ne luy  
permettoient de se gouerner en-

350 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
tierement à sa fantaisie. Puis elle  
a armé ses autres enfans & ses ser-  
uiteurs alencontre d'eux, & les a  
éloignés d'elle tant qu'elle a peu  
à belles harquebusades. Car com-  
ment pouuons nous autrement  
appeller les Anathemes quelle a ful-  
minés cõtre nous, les Canons qu'elle  
a dressés dedans ses Conciles, &  
les horribles persecutions dont elle  
a tâché de nous ruiner? I'appelle  
donc icy Dieu & les hommes à iu-  
ger, à qui d'elle ou de nos ayeuls  
doit estre donné se blasme du schif-  
me qui nous separe. Enfin, pour ce  
qui est des termes qu'on appelle  
scandaleux & iniurieux dont on  
se plaint que nous l'auons diffamée,  
à la verité si nous n'eussions  
deu auoir aucuns autres égards si-  
non ceux de la retenuë des enfans, &  
de leur soin à couvrir les defauts

de ceux qui les ont engendrés, le silence nous eust esté plus conuenable, que les bruits & les vacarmes qui naissent de ces contestations. Mais nous auons deu auoir en singuliere recommandation le salut de tous les Chrestiens, & n'auons peu le leur procurer sinon en disant ouuertement la verité. Comment pouuions nous les retirer de l'égarement de ses erreurs, de la tyrannie de son gouuernement, & du seruice ou qu'elle souffre ou qu'elle veut que l'on rende aux creatures, sinon en nommant les choses par leur nom? Et veu qu'encore avec toute la vehemence des paroles qu'on peut employer en telles occasions, les hommes sont naturellemēt si attachés aux créances dont ils sont imbus de longue main, qu'on a toutes les pénes du

352 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
monde à les en déprendre, n'eust-ce  
pas esté trahir la cause de Dieu &  
leur salut, si par complaisance &  
par dissimulation, nous leur eus-  
sions caché le peril où ils estoient,  
& le vice de leurs creances? Nous  
auons deu tâcher à reformer l'E-  
glise Romaine mesme, & à la ra-  
mener à meilleur sens, & n'auons  
peu le faire autrement sinon en  
parlant à elle franchement, & en  
luy découurant les manquemens  
dans lesquels elle estoit tombée. Et  
comme quand le Prophete Iere-  
mie dit que luy & ses compagnons  
ont essayé de medeciner cette gran-  
de Metropolitaine des Caldéens, il  
a voulu donner à entendre qu'ils  
luy ont montré ses playes, afin de  
l'induire, s'il estoit possible, à re-  
cevoir les remedes dont elle auoit  
besoin; nous n'auons peu nous

mettre en deuoir de guerir celle  
qui se pretend estre la souueraine  
de tous les Chrestiens, que nous  
ne luy missions tout à nu deuant  
les yeux les vlcères dont elle est  
gastée. Mais nous prions ces Chre-  
stiens de considerer que s'il y a  
quelque vehemence en nostre pro-  
cedé, & quelque chose de tran-  
chant en nos expressions, c'est à  
l'Eglise de Rome, qui resiste à sa  
guerison, & non à eux que nous  
en voulons, & que nous n'auons  
autre passion contr'eux, sinon vne  
incomparable ardeur d'affection  
de les détacher d'avec elle. Car ce  
n'est pas sans vne douleur incroya-  
ble, & que nous ne pouuons assés  
exprimer, que les voyant commu-  
niquer à ses pechés, nous les voyons  
aussi dans le peril de participer à  
ses playes. Comme ce n'est pas non

354 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
plus sans quelque admiration de  
ses appas & de la force de ses char-  
mes, qu'estant de toutes les socie-  
tés Chrestiennes celle parmi la-  
quelle le Christianisme s'est le plus  
corrompu en toutes façons, & qui  
par consequent merite le moins  
qu'on respecte sa communion, les  
autres Eglises pourtant, & la Gal-  
licane notamment, qui s'est tou-  
jours le plus vigoureusement op-  
posée à son ambition, est si scru-  
puleuse en cet égard, qu'elle pen-  
seroit s'estre séparée de Christ, si  
elle auoit rompu avec Rome. Qu'a-  
uons nous afaire d'estre Romains  
pour estre Chrestiens? Le Christia-  
nisme n'a t'il pas esté salutaire &  
en Ierusalem, & en Antioche, &  
en diuers endroits de l'Orient, a-  
uant que Rome en eust ouy par-  
ler? Et depuis que Rome en a ouy

de  
ar-  
ie-  
la-  
us  
ui  
ns  
es  
l-  
-  
-  
-  
-  
i  
-  
s

parler, où sont dans les Epistres de S. Paul, ou dans les autres écrits du Nouveau Testament, les traces qu'il fallust nécessairement entretenir communion avec elle pour iouir de l'esperance de la gloire? S. Pierre mesme nous parle - t'il d'autre chose que de la foy en la croix de Christ, & de la vraye sanctification, pour meriter le nom de Chrestiens? Paroist - il en ses écrits seulement vne ombre d'enseignement, ie ne diray pas qu'il ait establi l'Euesque de Rome son successeur en son autorité, mais qu'il ait desiré qu'on tint sa communion plus nécessaire à salut, que celle des autres Apostres? En fin, en cette Eglise de Rome, le vray objet de nostre indignation est celuy de qui nous auons cette opinion, comme ie disoy cy - dessus,

356 *Apol. pour ceux de la Relig.*  
qu'il l'a corrompü, & qui sous  
le nom de Dieu en terre, semble  
se vouloir mettre en la place de  
de nostre Pere qui est aux cieus. Si  
donc elle auoit resolu de faire di-  
uorce aüec luy, & de se remettre en  
cet état de pureté auquel elle estoit  
auparauant, nous oublierions vo-  
lontiers tout le passé, & ne ferions  
point de difficulté de nous reünir  
aüec elle. Si mesmes elle ne se  
contentoit pas que nostre Eglise  
la reconnust pour sa sœur, com-  
me elle a fait celle d'Angleterre,  
& d'Alemagne, & des Pays-bas,  
d'autant qu'elle s' imagine que c'est  
de Rome que l'Euangile est par-  
uenu iusques à nous, nous luy  
donnerions tels tiltres qu'elle vou-  
droit, pour auoir paix aüec elle.  
Car quelque droit d'ainesse qu'elle  
pretendist entre ses sœurs, ou de

quelque autre qualité qu'elle vou-  
lust qu'on l'honorast, nous sup-  
porterions doucement ce petit reste  
de vanité, pourueu que cela n'al-  
last point iusques à preiudicier à la  
gloire de nostre commun Seigneur  
& Maistre. Mais tandis que nous  
l'y voyons si fort interessé qu'il est,  
le respect que nous luy portons,  
& le soin que nous deuons auoir  
de nostre propre salut, nous est  
vne pléne & entiere iustification  
deuant les yeux de l'Vniuers, si  
nous ne portons pas plus auant  
les effets de nostre condescen-  
dance.

